

Juin

Message des Services Techniques :

La Commune de Sauvagnon s'est inscrite cette année encore, au concours « Villes et Villages Fleuris ». L'objectif est de conforter la première place remportée l'année passée.

Nous vous encourageons à participer à l'effort en fleurissant vos maisons et vos balcons, critère pris en compte par le jury.

Malheureusement, les équipes municipales sont confrontées à de l'incivisme à l'encontre des espaces verts : piétinement des massifs, véhicules garés sur les pelouses et les espaces aménagés et surtout VOL DE VEGETAUX (plus d'une centaine en un an !!).

Pour que notre beau village le reste et gagne la reconnaissance qu'il mérite en obtenant la « fleur » décernée par le jury, travaillons ensemble au fleurissement de notre commune et au respect de ses espaces. Merci pour votre compréhension.

Le conseil municipal autour de la commission « Patrimoine » vous informe :

La réhabilitation de la Maison Lechaud sera une des réalisations phares de la mandature 2014-2020. La municipalité souhaite associer la population sauvagnonnaise à la réalisation de ce projet.

Aussi, elle vous invite à une première réunion participative relative à ce projet :

le mardi 24 juin 2014 à 19h à la Mairie.

A la suite de cette réunion, un groupe de réflexion sera constitué pour débiter un travail de propositions pour la future identité de la Maison Lechaud. Les élus comptent sur votre présence et seront heureux de vous accueillir.

Parallèlement, un cahier sera ouvert à l'accueil de la Mairie pour recevoir vos suggestions, vos observations ou vos questions concernant le futur aménagement de la maison Lechaud.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les inscriptions se poursuivent pour les vacances de juillet 2014. Places limitées. Garderie le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h45. **Tarif : 13,00 € la journée, repas du midi compris.**

Les inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015 se poursuivent pour les mercredis après-midi et vacances.

Retrouvons-nous pour deux grandes soirées du Réveil Sauvagnonnais au Centre Festif

Le vendredi 6 juin à 19h30 puis autour de 20h30 :

Représentation de la section gymnastique/fitness

Entracte avec buvette et sandwichs sur place.

Le dimanche 8 juin à 19h30 :

Représentation des sections danses (claquettes, classique, country, salon et salsa)
suivie d'une soirée dansante.

Entracte avec buvette et sandwichs sur place.



Communiqué de la Résidence pour Personnes Agées du Luy-de-Béarn :

Les résidents offrent des plants de citrouille et d'oeillets d'Inde aux Sauvagnonnais
qui, en échange, offriront un poème ou un dessin :

le samedi 7 juin de 10h à 12h et de 15h à 17h

Les résidents et l'animatrice seront heureux de vous accueillir.

« Ne les oublions pas »

A l'occasion du centenaire du début de la
1ère guerre mondiale, l'équipe de
bénévoles de la bibliothèque municipale
organise une exposition souvenir

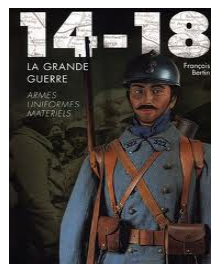
du 2 au 27 juin

aux horaires d'ouvertures habituels :

Le mardi de 17h à 18h30

**Le mercredi de 10h à 12h et
de 16h à 18h**

Le vendredi de 18h à 19h



**Samedi 28 juin 2014
Fêtes des Ecoles**

Pensez à vous entraîner et vous procurer le certificat médical
pour participer aux Foulées du Luy-de-Béarn qui se dérouleront :

Le vendredi 25 juillet à 19h30

Deux épreuves :

- les Petites Foulées, course de 6 km
- les Foulées du Luy-de-Béarn, course de 13,5 km



Divagation des animaux

Art.99.6 du règlement sanitaire départemental

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.



Élimination de déchet par le feu

Art. 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.



OPERATION VIGILANCE CAMBRIOLAGES

INFORMATION de la GENDARMERIE de LESCAR

« *Opération tranquillité vacances* »

Dans le cadre de la prévention des cambriolages dans les résidences principales, vous pouvez télécharger un formulaire d'inscription sur le site de la Gendarmerie Nationale :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Vacances-partir-en-toute-tranquillite>

et que vous transmettez directement à : cob.lescar@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Cette démarche est gratuite, elle est mise en œuvre principalement pendant les vacances scolaires

Avec « mon.service-public.fr », vous pouvez en quelques clics informer plusieurs administrations et différents partenaires (Assurance Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, Bureau du Service National, Impôts, La Poste, électricité, gaz, ...) d'un changement de coordonnées ; pratique, gratuit, le service « je change de coordonnées » simplifie les démarches des usagers lors d'un déménagement. Ce service permet, sans se déplacer et 24 h/24, de communiquer sa nouvelle adresse postale, ses numéros de téléphones fixe et mobile et son adresse e-mail lors d'un changement de coordonnées.

Communiqué de l'ADMR :

Chaque jour, l'ADMR vous facilite la vie : ménage - repassage - préparation de repas - maintien à domicile ; 50 % des coûts sont déductibles de vos impôts

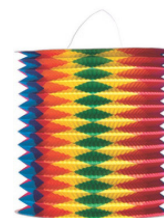
L'association ADMR est présente sur votre commune pour vous aider à faire face aux obligations de la vie. Vous pouvez compter sur nos services pour venir vous aider à votre domicile. Nos bénévoles sont à votre écoute.

Notre personnel qualifié est à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi au : 05.59.68.79.88

Ou par mail : admrlescar64@wanadoo.fr

Nos bureaux sont situés : 50 rue Principale à POEY DE LESCAR



Samedi 21 juin 2014 au Parc Lechaud :

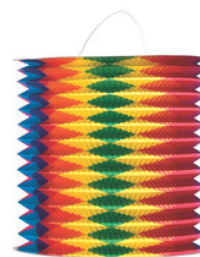
**L'association Art et Terroir vous invite à la Fête de la Musique
« Sous les lampions de Sauvagnon », 2ème édition**

- de 19h à 21h : bal-guinguette (sur plancher)
- 21h à 22h30 : repas (agneau grillé au feu de bois/flageolets -
fromage du pays - dessert - vin - café) : **12 €/adulte**
Formule enfant jusqu'à 12 ans : sandwich-chips-glace : 5 €
- à partir de 22h30 : 2ème partie - variétés années 80-90

Animation par l'orchestre «PARIS-GUINGUETTES»

- A partir de 22h30 : Feu de la St-Jean

Repas sur réservation au : 07.82.01.99.68 (jusqu'au 15 juin)



« La Mairie chez vous » : Grâce à notre site Internet www.sauvagnon.fr tous les comptes rendus et informations municipales sont consultables chez vous.
Si vous désirez recevoir la feuille du mois par courriel, envoyez-nous un message avec vos coordonnées : mairie@sauvagnon.fr
Tél. Mairie : 05.59.33.11.91 - Fax : 05.59.33.32.70
Horaires d'ouvertures au public : du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h